

**Organisation internationale de la Francophonie**

Consultation formalisée

**TERMES DE REFERENCE**

**Elaboration de la stratégie d’utilisation de l’Intelligence Artificielle (IA)**

**pour les activités de la DEAF/OIF**

 DIRECTION DE L’ENSEIGNEMENT ET DE L’APPRENTISSAGE

DU FRANÇAIS

Annexe 1 - Cahier des Charges

**TERMES DE REFERENCE**

**ELABORATION DE LA STRATEGIE D’UTILISATION**

**DE L’INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)**

**POUR LES ACTIVITES DE LA DEAF/OIF**

**LA DIRECTION DE L’ENSEIGNEMENT ET DE L’APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS (DEAF)**

Dans le cadre de la Programmation 2024-2027, le Projet 2 « La langue française, langue d’enseignement et d’apprentissage » est piloté par la Direction de l’enseignement et de l’apprentissage du français (DEAF) décentralisée à Djibouti. Il regroupe le projet de Mobilité des enseignant(e)s de et en français ainsi que les actions des Centres régionaux francophones (CREF) pour l’Afrique (CREFA), l’Asie-Pacifique (CREFAP) et l’Europe centrale et orientale (CREFECO) et les Représentations extérieures (REPEX) de l’Organisation internationale de la Francophonie (OIF), déployées en concertation avec les ministères en charge de l’éducation et en partenariat avec les associations des professeurs de français et la société civile.

Affiliés à la Direction de l’enseignement et de l’apprentissage du français (DEAF), les Centres régionaux francophones (CREF) sont un dispositif de l’Organisation internationale de la Francophonie fédérant et facilitant la coopération et les échanges entre les acteurs régionaux, nationaux et locaux agissant dans l’enseignement du et en français.

Cette initiative, qui a été expérimentée pour la première fois en 1993 en Asie-Pacifique (CREFAP), a été étendue en 2005 à l’Europe centrale et orientale (CREFECO) et à partir de 2021 en Afrique et au Moyen Orient (CREFA).

Les activités des CREF se concentrent autour de trois axes :

1. Le soutien aux politiques linguistiques et à la formation des enseignant(e)s de et en français ;
2. L’appui à la conception et à la diffusion de ressources éducatives libres et contextualisées pour l’enseignement du et en français ;
3. Le soutien aux activités extra-scolaires pour la promotion du français, du vivre-ensemble et du français langue de l'emploi, de l'entreprenariat et de l’innovation.

**OBJECTIFS DE LA MISSION D’EXPERTISE**

La mission vise à élaborer une stratégie d’utilisation de l’intelligence artificielle (IA) pour renforcer l’efficacité, la transparence et l’impact des activités menées par la DEAF et ses partenaires régionaux. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

1. Analyser les activités déployées dans le cadre du Projet 2 « La langue française, langue d’enseignement et d’apprentissage » afin d’évaluer leur portée, leur régularité, et leur impact, tout en identifiant les bonnes pratiques et les axes d’amélioration.
2. Évaluer les usages de la plateforme numérique ***parlonsfrancais.francophonie.org*** pour optimiser l’offre de contenus, améliorer l’expérience utilisateur et renforcer l’engagement des bénéficiaires.
3. Faire des propositions d’intégration de l’intelligence artificielle éducative dans la formation des enseignants.

**DESCRIPTIF DES LIVRABLES ATTENDUS**

Le prestataire devra fournir les livrables suivants :

1. **Un outil permettant de faire un rapport d’analyse approfondi** **automatique** des activités déployées au sein du Projet 2 « La langue française, langue d’enseignement et d’apprentissage » intégrant :
	* Une extraction automatisée des données issues des rapports d’activité,
	* Une classification des activités par typologie et fréquence (par exemple : nombre d’activités organisées ou accompagnées, nombre d’heures de cours de formation, nombre de ressources pédagogiques produites, taux de participation des femmes et des jeunes, synthèse des points forts et des points faibles et recommandations, synthèse des avis des bénéficiaires…),
	* Une visualisation interactive des résultats via des tableaux, schémas et graphiques,
	* Une synthèse automatique de résultats du projet.

Cet outil pourra être intégré à la plateforme ***parlonsfrancais.francophonie.org***, afin de permettre à la Direction de l’enseignement et de l’apprentissage du français (DEAF) de générer des rapports à tout moment.

1. **Un outil permettant de faire un rapport d’évaluation de la plateforme Parlonsfrancais.francophonie.org**, incluant :
	* Une cartographie interactive de la fréquentation (géographique, tranches d’âge, genre, niveau d’instruction…),
	* Des indicateurs-clés d’usage des CLOM (modules consultés, nombre et catégories d’utilisateurs, fréquence de consultation…),
	* Des indicateurs-clés d’usage des ressources pédagogiques en ligne (ressources consultées, fréquence de consultation…),
	* Une analyse des feed-back des utilisateurs,
	* Un rapport automatique et périodique de suivi.

Cet outil devra être intégré à la plateforme ***parlonsfrancais.francophonie.org***, afin de permettre à la Direction de l’enseignement et de l’apprentissage du français (DEAF) de générer des rapports à tout moment.

1. **Un outil permettant l’intégration de l’intelligence artificielle éducative dans la formation des enseignants**, comprenant :
	* Un simulateur de classes pour tester des activités pédagogiques assistées par l’IA,
	* Un outil collaboratif pour créer des séquences personnalisées avec l’aide d’une IA générative,
	* Un chatbot pédagogique comme assistant de formation,
	* Modules IA de reconnaissance vocale pour travailler sur l’oral ou la correction automatisée.

Cet outil devra être intégré à la plateforme ***parlonsfrancais.francophonie.org***,

**APPORTS DE L’EQUIPE DEAF :**

Pour la réalisation de ce travail, la DEAF met à disposition toute la documentation disponible en relation avec l’objet de la consultation.

Le/les expert(e)s retenu(e)s travaillera(ont) en étroite collaboration avec l’équipe de la DEAF.

**PROFIL DE L’EXPERTISE REQUIS :**

 L’expert(e) ou l’équipe proposée devra répondre aux critères suivants :

* être spécialiste avéré en gestion de projets numériques et/ou en gestion de projets d’enseignement en ligne, en sciences de l’éducation ;
* justifier d’une expérience significative en gestion de projets numériques, notamment dans les établissements d’enseignement et en contexte francophone ;
* avoir de l'expérience en matière de montage de projets de gestion en lien avec l’IA ;
* posséder une expertise avancée en nouvelles technologies, en communication digitale et en numérique éducatif ;
* maîtriser parfaitement les LMS et autres outils numériques dédiés à la gestion de projets ;
* avoir de l'expérience en matière de réalisation des projets avec des partenaires francophones ;
* avoir de solides capacités rédactionnelles.

**DOSSIER DE CANDIDATURE DES SOUMISSIONNAIRES**

Le dossier de candidature du/de la consultant(e) devra contenir :

* Un descriptif détaillé de la méthodologie qui sera suivie ;
* Les modalités de la prestation et les outils employés ;
* Le calendrier de la mise en œuvre ;
* Le curriculum vitae des intervenant(e)s ;
* Une liste non exhaustive des prestations similaires réalisées en précisant les structures commanditaires.

Tous les documents doivent impérativement être rédigés en français.

Les candidatures comprenant les offres techniques et financières séparées doivent être adressées à la Direction de l’enseignement et de l’apprentissage du français par courriel à l’adresse ***deaf@francophonie.org*** au plus tard le **15 août 2025 à 23h59, heure de Paris**. Aucune information ne sera donnée à travers cette adresse de courriel.

Il est recommandé de préciser dans l’objet du mail : **Candidature IA – DEAF/OIF**

**CALENDRIER ET CHRONOGRAMME PREVISIONNEL**

|  |  |
| --- | --- |
| **15 août 2025 à 23h59, heure de Paris**  | Date limite de dépôt des projets |
| **25 août 2025** | Identification et sélection du (des) prestataire(s) |
| **28 août 2025** | Contractualisation du (des) prestataire(s) et début de la mission d’expertise |
| **31 octobre 2025** | Remise des livrables (prototypes) pour évaluation, tests et validation |
| **31 novembre 2025** | Fin de la mission d’expertise et remise des livrables finaux |

**POUR TOUTE DEMANDE D’INFORMATION COMPLEMENTAIRE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Organisation internationale de la Francophonie** Direction de l’enseignement et de l’apprentissage du français (DEAF)Centre régional francophone pour l‘Afrique (CREFA)Complexe DAMAL, 1er Etage. Rue de la Siesta. BOULAOS.Djibouti | **Monsieur Modido Konaté**Coordonnateur du Projet 2 “La langue française, langue d’enseignement et d'apprentissage” modibo.konate@francophonie.org |